

**Proposition de motion concernant la DHG LGT
CA du 06/02/2020 – Lycée BRANLY**

Les membres du conseil d'administration du Lycée Édouard Branly réunis le 06 février 2020, pour voter la répartition de la dotation horaire globale d'un montant de 1540 heures pour le lycée général et technologique, dénoncent la suppression de 98,5 heures d'enseignement, pour la rentrée 2020.

Ces 98,5 heures d'enseignement supprimées, font suite à une perte de 64,5 heures lors de la précédente répartition proposée en février 2019. Nous demandons que l'ensemble des options proposées au sein de notre lycée, soit financé.

Sur ces 98,5 heures d'enseignement supprimés, 67,5 heures concernent des heures postes : le nombre d'enseignants travaillant au sein de notre lycée, sera une fois de plus, en diminution à la rentrée 2020 (3 postes supprimés : 1 en SES, 2 en ingénierie informatique)

La mise en place de la réforme du lycée est dévastatrice pour notre lycée, à profil technique et scientifique :

- en deux ans, notre lycée perd 3 sections STI2D
- en deux ans, notre lycée perd sa filière/spécialité « Science de l'ingénieur » en terminale

Le cœur de nos formations est touché de plein fouet. Les particularités qui rendaient notre lycée attractif, sont balayées par cette réforme.

En deux ans, 163 heures d'enseignement ont été supprimés. En deux ans, notre lycée a perdu son profil et a perdu de son attractivité face à l'enseignement privé. Le bilan de cette réforme est catastrophique pour les équipes et les usagers. Cette réforme engendre une dégradation des conditions d'apprentissage.

Nous dénonçons cette réforme, qui porte atteinte à la qualité du service public d'éducation et de formation. Cette réforme n'avait pour but que de s'inscrire dans un cadre de rigueur budgétaire, où la rentabilité l'emporte sur le service offert aux citoyens.

Les membres élus du Conseil d'Administration refusent de s'associer à la gestion de la destruction de nos formations. Nous demandons :

- le financement pour maintenir en terminale, l'ensemble de nos spécialités proposées en classe de première,
- le financement de tous les enseignements qui permettent à nos élèves de travailler dans des conditions assurant la réussite de leur scolarité.

Par ailleurs, le projet de répartition qui nous a été présenté est fait sur des hypothèses (nombre d'élèves, choix de spécialités, ...). Nous demandons donc le vote d'une répartition de la dotation horaire globale actualisée en juin.

Le projet de répartition, fait sur la base d'une dotation horaire globale insuffisante, ne permet pas de fonctionner dans des conditions satisfaisantes, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

Nous ne pouvons pas non plus accepter que l'organisation des groupes de Langues Vivantes et de spécialités, ainsi que l'organisation des dédoublements soit dictée par des contraintes logicielles.

C'est pourquoi nous votons contre.